

Analyse du budget 2013

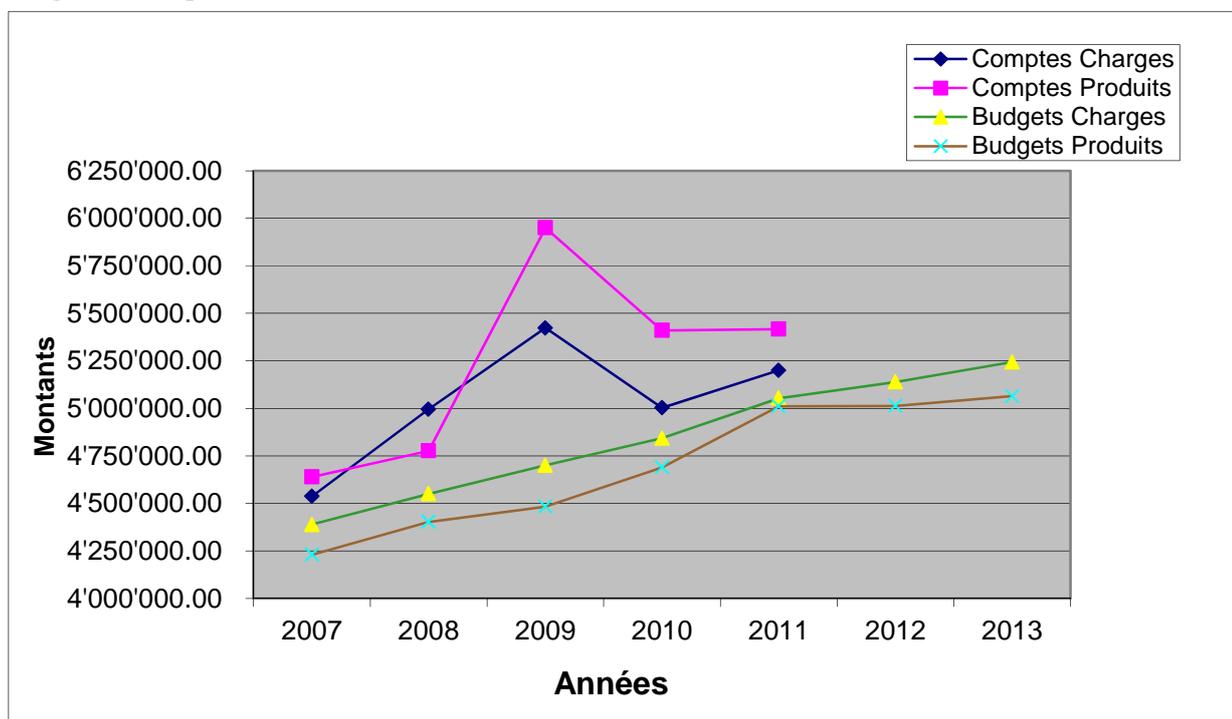
Budget de fonctionnement

Remarque préliminaire :

Le budget 2012 approuvé par le conseil général en décembre 2011 prévoyait un excédent de charges de Fr. 94'100.00. Il a été remarqué qu'une somme n'a pas été prise en compte dans les totaux du budget. C'est un montant de Fr. 31'200.00 du poste 200.301.00 qui s'ajoute aux charges de l'année 2012.

Avec un total de charges de Fr. 5'243'250.00 et Fr. 5'063'880.00 de produits, le budget 2013 prévoit un excédent de charges de Fr. 179'370.00

En pourcentage, par rapport au budget 2012, les charges augmentent de 2.04 %, alors que les produits n'augmentent que de 1.01 %.



Le budget 2012 prévoit un déficit de Fr. 125'300.00 sur un total de charges de Fr. 5'138'450.00 soit 2.44 % des charges de la commune. Le budget 2013 prévoit un excédent de charges qui représente le 3.42 % de l'ensemble des charges.

Comme le démontre le graphique ci-dessus, les prévisions budgétaires de la commune accusent le coup. L'écart entre les charges et les produits se creuse légèrement. Les courbes des comptes démontrent elles une santé financière de la commune qui pourrait faire espérer une diminution de la charge fiscale, comme il l'a été demandé à deux reprises ces dernières années.

La situation fiscale de la commune a connu depuis 2009 une augmentation extraordinaire. Néanmoins on constate un tassement important du revenu des impôts. Selon les premières estimations de la facturation des impôts pour l'année 2012, les recettes fiscales des personnes physiques seront inférieures aux prévisions du budget. La relative bonne santé fiscale de notre commune a pour corollaire que notre collectivité se trouve avec une capacité contributive située entre 90 et 100 % de la moyenne cantonale et que nous ne recevons plus de prestation du fonds de péréquation financière.

Dans le détail, on peut encore faire les remarques suivantes :

Chapitre I

Il a été tenu compte d'une augmentation de 1 % de la masse salariale pour autant que celle-ci soit accordée par le canton.

Chapitre II

Suite au départ à la retraite de M. Barthoulot, l'organisation du service des travaux publics a quelque peu changé. C'est un poste à 100% qui est imputé au service des travaux publics.

Il a été également prévu d'acquérir différents équipements pour le service de la voirie et la remise en état des places de jeu de la commune qui ne sont plus conformes aux prescriptions de sécurité.

Chapitre III

La commune n'encaisse plus les taxes de remplacement à la construction des abris de protection civile. Cette décision a été prise par le canton. Elle n'a néanmoins pas d'influence sur le budget puisque l'argent encaissé était versé au fonds de l'abri PC.

Chapitre V

Les montants des salaires sont inférieurs à ceux de l'année dernière, vu la réorganisation du service des travaux publics.

Les transports scolaires sont confiés à l'entreprise des CJ. La différence entre le montant des frais et des recettes provient du fait que les dépenses sont calculées sur l'année civile alors que les recettes sont calculées sur l'année scolaire. Nous avons repris l'organisation des transports scolaires pour les élèves se rendant à Saignelégier.

La part aux frais de traitements des enseignants diminue quelque peu en raison de la diminution du nombre d'habitants de notre commune.

Chapitre VI

Les charges et produits de ce service augmentent passablement à la suite de l'ouverture de l'UAPE. C'est dans ce service que les charges augmentent le plus :

- Contributions à l'AVS 8.5 %
- Répartition des charges aux œuvres sociales 12 %

Chapitre VIII

Malgré les investissements importants qui seront réalisés en 2013, le montant des intérêts reste stable. Différents emprunts ont été négociés à des taux défiant toute concurrence. Il a été tenu compte également de différentes ventes de parcelles du nouveau secteur de viabilité du Plane percé. Ces ventes devraient permettre de rembourser une partie importante de l'investissement réalisé.

Chapitre IX

Comme mentionné lors de la dernière analyse du budget, l'arrivée de contribuables très intéressants a contribué à presque équilibrer le budget 2012. Malheureusement, la pente ascendante sur laquelle nous nous trouvons s'érode quelque peu en raison du départ de plusieurs contribuables qui n'ont pas été remplacés de manière avantageuse. Les effets positifs à la nouvelle zone de construction ne se feront sentir qu'à partir de 2014.

SERVICES COMMUNAUX

Chapitre XI

Au 1^{er} janvier 2012, la taxe au sac a été introduite sur le territoire communal. Il n'est bien sûr pas possible de tirer maintenant des conclusions sur les changements apportés à ce service. On peut néanmoins estimer que le volume des ordures ménagères aura diminué de plus de 30 %. Par contre, comme on pouvait l'imaginer, les récoltes du gazon, du verre, du métal, du papier, du carton ont connu un boum sans précédent. On peut donc considérer que l'introduction de la taxe au sac dans notre commune est un succès. Pour ce qui concerne les prévisions budgétaires, le Conseil communal attend d'avoir le recul d'une année complète avant de proposer une modification à la baisse du tarif des déchets.

Chapitre XIV

La dernière augmentation du prix du m³ d'eau épuré permet de financer l'ensemble du service de l'épuration des eaux. L'excédent de revenu de ce service permet de réduire le découvert du service de l'épuration inscrit au bilan. A terme, on pourra alimenter le fonds de renouvellement qui est prévu dans le règlement de l'épuration des eaux.

Chapitre XV

Il n'y a pas d'autre remarque à formuler concernant ce chapitre.

A la fin de l'année 2012, à l'exception du hameau de Biaufond, des domaines de La Vanne, Les Aidges, L'Aiguille, La Planche, Chez Bourquenez et de quelques résidences secondaires, l'ensemble des bâtiments du territoire communal est raccordé au réseau d'eau.

Budget des investissements

Le budget des investissements figure au budget annuel pour mémoire. Il comprend uniquement les objets ayant fait ou devant faire l'objet d'un crédit accepté par le peuple, le Conseil général ou le Conseil communal dans le cadre de leurs compétences. Il n'est pas soumis à votation.

Pour l'année 2013, le budget des investissements prévoit :

- La subvention communale au projet de Syndicat de chemins
- La réalisation de la viabilité du Plane percé
- L'étude du projet d'une halle de gymnastique
- La vente d'une surface importante des parcelles du Plane percé

Etat des Fonds

Pour répondre à l'intervention de M. Chappatte Y. lors de la précédente séance du Conseil général, voici l'état des Fonds communaux liés au Services communaux au 31 décembre 2011.

		Débit	Crédit
Découvert du service des déchets	Fr.	14'368.54	
Découvert du Service de l'épuration des eaux	Fr.	85'651.90	
Fonds des eaux			Fr. 352'903.25

Conclusions

Le budget 2013 démontre une faible progression des recettes fiscales. En effet, après les années de forte croissance que nous avons connues, la facturation des impôts pour l'année 2012 accuse le coup. D'après les estimations que nous pouvons faire au mois de novembre, il manquera environ Fr. 50'000.- aux rentrées fiscales des personnes physiques sur le revenu par rapport au budget 2012.

Lors de ses travaux, la commission financière a examiné l'opportunité de réduire la quotité d'impôt comme il l'a été demandé lors de la séance du Conseil général du mois de juillet. A cet effet, elle a réactualisé la planification financière qui avait été établie en 2011. Le constat reste identique.

Les investissements que l'on souhaite réaliser ces 5 prochaines années (équipement des nouvelles zones d'habitation, construction d'une nouvelle halle et participation financière au Syndicat de chemins II), représentent un investissement de Fr. 13'043'000.000. De ces investissements il restera environ 5'680'000.00 à charge de la commune, ce qui en terme d'amortissements représente Fr. 113'600.00 et en terme de charge hypothécaire Fr. 85'200.00 avec un taux d'intérêt à 1.5%. De cet investissement, on peut espérer une augmentation des rentrées fiscales de l'ordre de Fr. 300'000.00 d'ici à ce que l'ensemble des projets immobiliers soient construits, c'est-à-dire dans environ 5 ans. Aussi, au vu de l'excédent de charges présenté au budget et des implications financières relevant de nos futurs investissements le budget annuel resterait déficitaire pour ½ dixième de quotité environ. Ce rapide calcul ne tient pas compte de l'augmentation des charges résultant de l'augmentation de la population.

Aussi, la commission financière ne peut malheureusement pas proposer une baisse de la pression fiscale.

Lors de sa dernière séance, la commission financière a pris connaissance du présent budget et recommande son acceptation par le Conseil général. Les taxes telles qu'elles sont proposées ne sont pas modifiées par rapport à 2012.

Contrôle des imputations internes

Objet			Cpte à débiter	Cpte à créditer	Montant
<u>Salaires de l'administration (Groupe de matière 115)</u>					
	Taux en %				
Prestations administratives de l'Agence AVS		Forfait	660.390.00		8'000.00
Prestations administratives pour la crèche	18.18	43'169.20	6650.390.00		7'850.00
Prestations administratives pour l'UAPE	9.09	43'169.20	6651.390.00		3'900.00
Sce déchets 2 % des traitements	2.00	181'814.60	1100.390.00		3'650.00
Sce Eau 4 % des traitements	4.00	181'814.60	1500.390.00		7'250.00
Sce Epuration 4 % des traitements	4.00	181'814.60	1400.390.00		7'250.00
					<hr/> 37'900.00
Imputation				115.490.00	37'900.00
<u>Salaire des Travaux publics Groupe de matière (200)</u>					
Service des déchets		Forfait	1100.390.00		4'000.00
Imputation				200.490.00	4'000.00
<u>Salaires de la conciergerie (Groupe de matière 5110)</u>					
Conciergerie Fdt Gentit		Forfait	140.390.00		4'000.00
WC de la gare		Forfait	200.390.00		3'000.00
Conciergerie de la crèche	10.00	43'160.80	6650.390.00		4'300.00
Conciergerie de l'UAPE	5.00	43'160.80	6651.390.00		2'150.00
					<hr/> 13'450.00
Imputation				5110.490.00	13'450.00
<u>Salaires du Gardien STEP (Groupe de matière 1400)</u>					
A charge des TP	50.00	82'881.50	200.390.00		41'450.00
Imputation				1400.490.00	41'450.00

Charges sociales (Groupe de matière 116)

Taux en %

Transports scolaires	7.76	6'200.00	5101.390.01	500.00
Crèche communale	13.30	241'938.65	6650.390.01	32'200.00
UAPE	13.30	78'823.25	6651.390.01	10'500.00
Sce Déchets	13.50	3'650.00	1100.390.01	500.00
A charge de la STEP (Employé STEP)		41'440.75	1400.390.00	
Sce Epuration		7'250.00		
	13.50	48'690.75	1400.390.01	6'600.00
Sce Eau	13.50	7'250.00	1500.390.01	1'000.00
				51'300.00
Imputation			116.490.00	51'300.00

Frais généraux d'administration
(Groupe de matière 130 jusqu'à 130.318.02)

Agence AVS		Forfait	660.390.02	300.00
Sce déchets	2.00	60000	1100.390.02	1'200.00
Sce Epuration	4.00	60000	1400.390.02	2'400.00
Sce Eau	4.00	60000	1500.390.02	2'400.00
				6'300.00
			130.490.00	6'300.00

Imputations des intérêts
(Groupe de matière 811)

	Montant de l'investissement	Solde		
Projet Crèche	457'244.00	371'144.00	6650.390.03	6'000.00
Total Sce des déchets				850.00
Projet Moloks	70'000.00	42'178.00	1100.390.03	850.00
Total Sce du feu				430.00
Entretien des véhicules de 1er secours	16'500.00	14'850.00		430.00
Total Sce de l'épuration	1'882'251.00	1'020'971.00		17'850.00
Projet Epuration des eaux	215'535.00	137'489.00	1400.390.03	2'750.00
Collecteur EPU Traversée village LIM	424'391.00	134'300.00		
Patrimoine Eaux usées Jourez Solde	364'550.00	81'773.00	1400.390.03	1'650.00
Patrimoine Eaux usées L'Orée	142'534.00	129'434.00	1400.390.03	3'550.00
STEP Boéchet & Cerneux-Godat	571'413.00	344'247.00	1400.390.03	6'900.00
STEP Boéchet & Cerneux-Godat(LIM)		42'500.00		
PGEE	63'828.00	51'228.00	1400.390.03	1'000.00
Epuration le Jourez nouvelle conduite	100'000.00	100'000.00	1400.390.03	2'000.00
Total Sce des eaux	480'263.00	347'794.00		5'750.00
Patrimoine Eau propre Le Jourez Solde	296'893.00	213'641.00	1500.390.03	4'250.00
Patrimoine Traversée du village	116'114.00	24'114.00	1500.390.03	500.00
Patrimoine Traversée du village (LIM)		60'000.00		
Patrimoine Eau propre L'Orée	67'256.00	50'039.00	1500.390.03	1'000.00
Alimentation Eau Cerneux-Godat			1500.390.03	-
Imputations			811.490.00	30'880.00

Imputations des dépréciations
(Groupe de matière 820)

	Montant de l'investissement	Solde		
Projet Crèche	457'244.00	371'144.00	665.390.04	11'400.00
Total sce des déchets				7'000.00
Projet Moloks	70'000.00		1100.390.04	7'000.00
Total Sce du feu				1'650.00
Entretien des véhicules de 1er secours	16'500.00	14'850.00	1300.390.04	1'650.00
Total Sce de l'épuration	1'877'251.00	1'085'971.00		40'650.00
Projet Epuration des eaux	215'535.00	140'589.00	1400.390.04	5'800.00
Collecteur EPU Trav. Village (LIM)	424'391.00	134'300.00	1400.390.04	7'900.00
Patrimoine Eaux usées Jourez Solde	364'550.00	88'573.00	1400.390.04	6'900.00
Patrimoine Eaux usées L'Orée	142'534.00	132'334.00	1400.390.04	2'900.00
Boéchet - Cerneux Godat (LIM)		44'200.00	1400.390.04	1'850.00
Boéchet - Cerneux Godat	571'413.00	392'447.00	1400.390.04	4'000.00
PGEE	63'828.00	58'528.00	1400.390.04	6'300.00
Epuration le Jourez II	95'000.00	95'000.00	1400.390.04	5'000.00
Total Sce des eaux	480'263.00	353'619.00		10'700.00
Patrimoine Eau propre Le Jourez Solde	296'893.00	213'641.00	1500.390.04	5'600.00
Traversée du Village PA eau (LIM)		60'000.00	1500.390.04	4'000.00
Patrimoine Traversée du village	116'114.00	24'114.00		
Patrimoine Eau propre L'Orée	67'256.00	50'150.00	1500.390.04	1'100.00
Imputations (dépréciations)			820.490.00	71'400.00